

Prog_22/11/2022_V4

MODULE 1: INTRODUCTION A LA FILIERE DES JUS ET NECTARS

Objectifs généraux :

- Se repérer dans l'organisation de la filière jus & nectars
- Identifier et utiliser les textes de référence s'appliquant aux jus & nectars

SANS PREREQUIS

Délai d'accès:

L'inscription est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Public:

Tout nouvel arrivant dans une entreprise de la filière jus de fruits.

Intervenants:

Pauline BIGNON et Emilie JORDA Affaires Scientifiques et Réglementaires UNIJUS

Prochaines sessions:

31 mars 2023 20 juin 2023 6 octobre 2023

Lieu de la formation :

Formation dispensée en ligne via Teams Un lien sera envoyé la veille de la session

Organisation et durée :

De 3 participants minimum à 10 maximum Durée et horaire : 4 h | 9h à 13h

Tarifs TTC / participant :

200 € pour les adhérents Unijus / Qualijus 250 € pour les non adhérents

Contacts et informations :

01 47 42 82 82 | unijus@unijus.org
Merci de nous préciser si vous avez besoin
d'une adaptation afin de vous garantir un
accès à la formation dans les meilleures
conditions.

Contenu de la formation :

Les jus et nectars de fruits sont régis par une réglementation européenne spécifique : la directive 2001/112/CE modifiée, transposée en droit français par le décret n°2003-838 modifié.

Ces textes fixent notamment :

- Les définitions des jus et nectars de fruits
- Les substances autorisées
- Les procédés autorisés

Les jus et nectars de légumes ne sont pas définis réglementairement mais un code professionnel a été développé par Unijus et validé par la DGCCRF. Ce Code fixe notamment :

- Les définitions des jus et nectars de légumes
- Les substances autorisées
- Les procédés autorisés

Méthodes utilisées :

- La formation repose sur un support et des annexes qui sont communiqués aux stagiaires le jour de la formation.
- Des exercices et ateliers de mise en pratique sont proposés, en alternance avec des exposés théoriques.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le rôle des opérateurs de la filière jus & nectars et leurs responsabilités
- Appréhender le cadre réglementaire français et européen s'appliquant aux jus & nectars
- Maîtriser les spécificités réglementaires des jus & nectars au sein de la famille des boissons sans alcool
- Identifier les documents de référence de la filière : Code étiquetage Unijus, Code "jus & nectars de légumes", "Code of practice" de l'AIJN...

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation des acquis de chaque participant est réalisée grâce à des cas pratiques, des ateliers.
- Un QCM d'évaluation est proposé en fin de module.



Prog_22/11/2022_V4

MODULE 2 : CONNAISSANCES ET COMPREHENSION DU MARCHE DES JUS ET NECTARS (APPROVISIONNEMENTS, FABRICATION, EMBALLAGES)

Objectifs généraux :

- Acquérir les connaissances de base sur la filière des jus & nectars (approvisionnements, fabrication, emballages)
- Développer ses connaissances produits.

PREREQUIS: avoir suivi le module 1 il y a moins de 2 ans.

Délai d'accès:

L'inscription est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Public:

Tout nouvel arrivant dans une entreprise de la filière jus de fruits.

Intervenants:

Pauline BIGNON et Emilie JORDA Affaires Scientifiques et Réglementaires UNIJUS

Prochaines sessions:

4 avril 2023 27 juin 2023 10 octobre 2023

Lieu de la formation :

Unijus, 23 Boulevard des Capucines 75002 Paris

Organisation et durée :

De 3 participants minimum à 10 maximum Durée et horaire : 7h30 | 9h à 17h30 Repas inclus

Modules 1 & 2 Tarifs TTC / participant :

650 € pour les adhérents Unijus / Qualijus 850 € pour les non adhérents

Contacts et informations :

01 47 42 82 82 | unijus@unijus.org Merci de nous préciser si vous avez besoin d'une adaptation afin de vous garantir un accès à la formation dans les meilleures conditions.

Contenu de la formation :

Ce module présentera :

- Les principales données économiques du marché ainsi que les données de consommation des jus de fruits et nectars (France, UE).
- Les grandes étapes de fabrication d'un jus et d'un nectar de fruit, depuis la récolte jusqu'au conditionnement.

Seront notamment détaillés :

- Sources d'approvisionnement des matières premières et cultures fruitières (agrumes, pomme, raisin)
- Modalités d'extraction des jus, d'obtention des purées de fruits
- Traitements de stabilisation (pasteurisation, HPP...) e conditionnement
- Principaux dangers associés à la fabrication de jus et nectars de fruits (dangers physiques, chimiques, biologiques)
- Composition nutritionnelle et physico-chimique
- Les principaux types d'emballages utilisés pour le conditionnement des jus et nectars de fruits ainsi que les dispositions réglementaires associées (composition du matériau, modalités d'étiquetage...).

Méthodes utilisées :

 La formation repose sur un support, des exercices tout au long de la formation et des annexes qui sont communiqués aux stagiaires le jour de la formation.

Objectifs pédagogiques :

- Décrire les spécificités du marché des jus et nectars en France (ventes, profils des consommateurs)
- Identifier les enjeux autour des matières premières (jus, purées) pour mieux appréhender le marché
- Décrire le process de fabrication d'un jus de fruits
- Identifier les principales techniques utilisées pour différencier les jus et nectars mis sur le marché
- Appréhender les principaux dangers associés à la fabrication des jus et nectars
- Appréhender les caractéristiques et les enjeux des emballages de jus et nectars

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation des acquis de chaque participant est réalisée grâce à des cas pratiques, des ateliers.
- Un QCM d'évaluation est proposé en fin de module.



Prog_22/11/2022_V4

MODULE 3 : ETIQUETAGE DES JUS ET NECTARS COMMERCIALISES SUR LE MARCHE FRANÇAIS

Objectifs généraux :

 Assurer un étiquetage conforme des jus & nectars, valoriser un produit au regard de son potentiel de communication

PREREQUIS: avoir suivi le module 1 il y a moins de 2 ans.

Délai d'accès:

L'inscription est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation

Public:

Service Affaires réglementaires, R&D, Qualité ou Marketing souhaitant connaître et approfondir les règles d'étiquetage.

Intervenants:

Pauline BIGNON et Emilie JORDA Affaires Scientifiques et Réglementaires UNIJUS

Prochaines sessions:

5 et 6 avril 2023 28 et 29 juin 2023 11 et 12 octobre 2023

Lieu de la formation :

Unijus, 23 Boulevard des Capucines 75002 Paris

Organisation et durée :

De 3 participants minimum à 10 maximum Durée et horaire : 15h | 9h à 17h30 Repas inclus

Modules 1 & 3 Tarifs TTC / participant :

1300 € pour les adhérents Unijus / Qualijus 1700 € pour les non adhérents

Contacts et informations :

01 47 42 82 82 | unijus@unijus.org Merci de nous préciser si vous avez besoin d'une adaptation afin de vous garantir un accès à la formation dans les meilleures conditions.

Contenu de la formation :

Ce module présentera :

L'ensemble de ces mentions devant figurer **obligatoirement sur les emballages des denrées alimentaires** avec des exemples et cas pratiques adaptés aux jus et nectars.

Seront notamment approfondies:

Dénomination de vente Liste des ingrédients Déclaration nutritionnelle

- Les mentions les plus fréquemment utilisées dans le cas des jus et nectars. Seront notamment approfondies :
- Allégations nutritionnelles et de santé (dont « sans sucres ajoutés »)
- Mentions d'origine

Méthodes utilisées :

 La formation repose sur un support, des exercices tout au long de la formation et des annexes qui sont communiqués aux stagiaires le jour de la formation.

Objectifs pédagogiques :

Appliquer la réglementation concernant l'étiquetage des jus & nectars

- Identifier les textes de référence
- Appliquer la réglementation relative à l'information du consommateur de manière spécifique aux jus & nectars
- Construire une allégation nutritionnelle et/ou de santé conforme, et adaptée à son produit
- Appréhender les enjeux autour des allégations environnementales Appréhender les bonnes pratiques d'étiquetage élaborées par la profession
 - Identifier les documents de référence établis par la filière
 - Utiliser des mentions valorisantes adaptées aux caractéristiques de son produit
 - Identifier les bonnes pratiques d'étiquetage favorisant l'information du consommateur

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation des acquis de chaque participant est réalisée grâce à des cas pratiques, des ateliers.
- Un QCM d'évaluation est proposé en fin de module.



Prog_22/11/2022_V4

BULLETIN D'INSCRIPTION

<u>Date limite d'inscription</u> : **48 heures avant date de session**Bulletin à renvoyer à unijus@unijus.org

Nom/Prénom du stagiaire :				
	Fonction du stagiaire :			
	Adresse postale :			
	Responsable formation :			
	•			
'euille	z cocher ci-dessous la fo	rmule choisie :		
	MODULE 1 : Introduction à la filière des jus et nectars (200€TTC adhérents/ 250€TTC non-adhérents)			
	MODULES 1 & 2 : Introduction à la filière des jus et nectars et Connaissances et compréhension du marché des jus et nectars (approvisionnements, fabrication, emballages) (650 €TTC adhérents/ 850€TTC non-adhérents)			
	MODULES 1 & 3 : Introduction à la filière des jus et nectars et Etiquetage des jus et nectars commercialisés sur le marché français (1300 €TTC adhérents/ 1700 €TTC non-adhérents)			
		troduction à la filière des jus et rs et Etiquetage des jus et nect TTC non-adhérents)		•

Afin d'assurer une formation répondant au mieux à vos besoins, chaque participant est invité à répondre aux questionnaires envoyés avant le début de la session.

Merci de nous préciser tout handicap pour une prise en charge adaptée afin de garantir un accès à la formation dans les meilleures conditions.

UNIJUS est inscrit « Organisme de formation » depuis 2007, ce qui permet aux participants de bénéficier de la prise en charge de la formation par les OPCO.